



FO ESR soutient les personnels de l'Université de Toulouse 3 en grève contre l'augmentation du temps de travail des BIATSS

A l'Université de Toulouse 3 la mobilisation des personnels pour l'abandon du plan de remise en cause des horaires-congés qui prévoit la suppression de 10 jours de congés ne fait que s'amplifier.

Depuis plusieurs mois il y a des Assemblées Générales massives, une pétition qui circule contre cette augmentation du temps de travail et qui a été signée par plus de 1000 personnes !

L'argumentaire de la direction de l'UT3 invoquant une obligation de "mise en conformité" au nom des 1607h n'est pas recevable. **Il s'agirait en réalité d'une suppression de 278 ETP** (Équivalent Temps Plein) dans les années à venir.

Et dans le même temps :

Un rapport de l'IGF (inspection générale des finances) propose de **supprimer 6 jours de congés annuels de 190 000 agents dans la fonction publique d'État, incluant notamment les personnels BIATSS** de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Le projet de loi dit de transformation de la Fonction publique prévoit **la suppression des régimes de temps de travail dérogatoires aux 1607 h** dans la fonction publique territoriale.

En réalité, selon le rapport de l'IGF, ces mesures permettrait au gouvernement de supprimer 65 000 postes de fonctionnaires !

FO ESR appellent d'ores et déjà tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à se mettre en grève le jeudi 9 mai prochain, avec les autres fonctionnaires et agents de la fonction publique, pour dire non à ce projet de loi de transformation de la fonction publique !

Le combat des personnels de l'université de Toulouse concerne ou concernera à terme l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur.

FO-ESR demande avec les personnels de l'UT3 :

- L'abandon du plan de remise en cause des horaires-congés
- Le maintien des acquis et la reconquête de tous ceux qui ont été supprimés !
- Des créations de postes statutaires et la titularisation des contractuels !
- L'abandon de toutes les suppressions de postes !
- Le rattrapage du pouvoir d'achat (+16%) et l'abandon du gel du point d'indice !
- L'arrêt des politiques d'austérité !
- Le maintien et le renforcement de tous les services publics : l'abandon des fusions et mutualisations de services et établissements !
- Le maintien du code des Pensions Civiles qui garantit un montant de retraite lié au dernier indice.